

Bienvenue au
CP



Ecole élémentaire Aimé Souché
1 rue du docteur Schweitzer
79800 PAMPROUX



05.49.76.30.63



ce.0790098C@ac-poitiers.fr

Site internet : <http://sitescoles.ac-poitiers.fr/rpi-val-de-pamproux/>

Les enseignants du RPI



Mme Coué Hélène
Cycle 3
et directrice de l'école de
Pamproux



Mme Solty Marie
Cycle 3



Mme Raveneau
Aurélie
Cycle 2



Mme Chatellier
Sophie
Cycle 2



M. Jubien
Guillaume
Cycle 2
et directeur de l'école
de Bougon



M. Izambar
Clément
Cycle 3
et directeur de l'école
de Salles

Les membres du RASED



Mme DEBIAIS
Psychologue scolaire



Mme LIEGEOIS
Enseignante spécialisée

Le Regroupement Pédagogique

Intercommunal

L'école maternelle et élémentaire de Pamproux fait partie d'un regroupement pédagogique. Il y a 5 sites d'école : Bougon, Salles, Soudan, Pamproux (2 sites).

Les élèves de la maternelle au CM2 sont répartis sur les 4 communes.

Nous avons un site internet dans lequel vous trouverez différentes informations importantes liées à la vie du RPI, à la vie de chaque école (Bougon, Pamproux, Salles) et à la vie de chaque classe.

Vous trouverez un calendrier annonçant les événements, des photos de réalisations, des œuvres d'art des enfants, des expériences...

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/rpi-val-de-pamproux/>





l'entrée de l'école Aimé Souché



une classe de CP





un couloir



les toilettes
intérieures



la cour de récréation



Les horaires de classe

lundi – mardi – jeudi – vendredi

*** * ***

matinée : 8h45 – 11h45

après-midi : 13h25 – 16h25

Les portes d'entrées sont ouvertes 10 minutes avant la classe :

8h35 et 13h15



Calendrier scolaire 2022-2023



| | ZONE A | ZONE B | ZONE C |
|-----------------------------|---|---|---|
| | Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers | Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg | Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |
| Prérentrée des enseignants | Mercredi 31 août 2022 | | |
| Rentrée scolaire des élèves | Reprise des cours : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 | | |
| Vacances de la Toussaint | Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022 | | |
| Vacances de Noël | Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023 | | |
| Vacances d'hiver | Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023 | Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023 | Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023 |
| Vacances de printemps | Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023 | Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023 | Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023 |
| Vacances d'été | Fin des cours : samedi 8 juillet 2023 | | |

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

Chers parents,

Votre enfant entre en CP en septembre 2022.

Cette rentrée marque pour lui le début d'une nouvelle étape dans son parcours d'écolier, elle se fait dans la continuité de l'école maternelle.

La priorité du CP, c'est avant tout le bien être de votre enfant à l'école, indispensable pour entrer avec efficacité dans les apprentissages lire-écrire-compter.

Pour aborder cette rentrée en douceur, voici quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1 septembre 2022 !



Mme Chatellier

Que va apprendre mon enfant au CP ?

La priorité de l'année sera l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

En découverte du monde, il s'agira de mieux connaître son corps (je grandis, je connais ma droite et ma gauche...), de se repérer dans un espace (la classe, l'école, le quartier), dans le temps (les saisons, les jours de la semaine) et de poursuivre la découverte du vivant.

Votre enfant pratiquera des activités sportives et artistiques en lien avec différents projets.

Des règles collectives et des conseils d'élèves seront mis en place pour apprendre à mieux vivre ensemble.

Comment est aménagée la classe, l'école ?

Dans la classe, chaque enfant a un bureau attitré avec un casier individuel pour ranger ses affaires. Votre enfant est responsable de ses affaires (cartable, matériel de la trousse, cahiers...). Il y a un coin regroupement comme en maternelle pour les rituels ou la lecture d'histoire, il y a des coins pour le matériel ou les jeux de la classe.

Dans l'école, il y a 4 salles de classe, une salle pour l'art visuel (peinture...), une salle commune (pour tous) et une salle informatique. Les enfants feront sport dans la cour, au gymnase ou sur le terrain communal. Ils iront régulièrement à la bibliothèque municipale pour emprunter des livres.

Les parents peuvent-ils accompagner les enfants jusqu'à la classe ?

En fonction du contexte sanitaire, les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à la classe le jour de la rentrée. Les jours suivants, les parents ne rentrent pas dans l'école.

Pour la sortie de classe, les enseignantes accompagnent les enfants à la grille de sortie ou dans la cour auprès des responsables de garderie et des cars.

Comment est organisée une journée de CP ?

En classe de CP, l'enseignant est seul avec sa classe, il n'y plus d'ATSEM. Les enfants restent plus longtemps assis à leur place.

La matinée commence par des rituels (date et programme du jour...). Elle se poursuit avec du français et/ou des mathématiques avec une récréation en milieu de matinée.

L'après-midi est plutôt réservée aux activités sportives et artistiques, à l'anglais ou à la découverte du monde avec aussi de nouvelles activités de lecture et/ou de mathématiques, et une récréation.

Votre enfant participera au cours de l'année à des sorties en lien avec des projets pédagogiques décidés par l'équipe enseignante : rencontres sportives, visites culturelles, cinéma...

Comment se déroulent les récréations ?

Les récréations se déroulent dans la cour. Des jeux avec objets (trottinettes, ballon pour jeux à la main) seront autorisés une fois le règlement expliqué en classe. Les jeux de la maison sont interdits.

La cantine et la récréation de la pause déjeuner sont sous la responsabilité du personnel périscolaire (SIVU).



Les devoirs du soir

C'est un moment important qui a pour but de consolider ce qui a été vu en classe. Le moment des devoirs est un temps de partage avec votre enfant où vous êtes avec lui pour refaire une activité qu'il a déjà faite et pour qu'il s'entraîne.

Cela ne doit pas prendre plus de 20 à 30 minutes.



Comment aider mon enfant ?

Un rythme de vie régulier favorise la réussite de votre enfant : se coucher tôt (10h de sommeil sont nécessaires aux enfants de 6/7 ans), limiter les écrans (tablette, smartphone, console, télé) qui nuisent à la concentration de votre enfant, pratiquer une activité sportive ou artistique.

Au début, les progrès ne sont pas forcément visibles et peuvent prendre plus ou moins de temps selon les enfants. Comme pour les autres apprentissages (marche, langage...) ils n'ont pas tous le même rythme pour apprendre à lire. Votre enfant est dans un cycle scolaire (le cycle 2 : CP/CE1/CE2) qui lui donne le temps de progresser.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté), constitué d'un psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée (pour les difficultés en lecture et en mathématiques) pourront aussi intervenir auprès de votre enfant.

Comment communiquer avec l'enseignante ?

En début d'année, une réunion de rentrée est organisée au cours de laquelle l'enseignante présente aux parents le programme scolaire, l'organisation des journées, le matériel utilisé et répond aux questions des parents.

Au cours des mois de décembre et janvier, l'enseignante vous proposera un rendez-vous individuel afin d'échanger sur les acquisitions de votre enfant.

En cours d'année, vous pouvez prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous ou un échange téléphonique lorsque vous avez des questions ou si vous rencontrez un problème. Une bonne communication entre les parents et les enseignants est essentielle pour la réussite et le bien-être de votre enfant à l'école.

Il est obligatoire de signaler chaque absence de votre enfant, le jour même par téléphone puis de justifier cette absence dans le cahier de liaison au retour de l'enfant (pour une trace écrite).



Comment préparer la rentrée ?

Pendant les vacances, vous pouvez proposer à votre enfant des activités qui lui permettront de se reposer, se défouler mais aussi se poser un moment. Le cahier de vacances n'est pas obligatoire. Lisez-lui des histoires afin de lui donner envie d'apprendre à lire. Chanter, dessiner, faire des activités manuelles, des jeux de société, compter les voitures bleues en voyage, visiter une ferme ou un château...sont des activités ludiques.

Avant la rentrée, il est préférable d'adopter progressivement des horaires plus réguliers. Vous pouvez préparer le cartable avec votre enfant, cela l'aidera à concrétiser la rentrée.

Quel matériel prévoir pour la rentrée ?

Le matériel de la classe est fourni par le SIVU. Une liste de petites fournitures scolaires est jointe à ce livret et disponible sur le site de l'école.



Cette année, votre enfant va découvrir ses crayons, son taille-crayon, sa colle, son feutre d'ardoise... Il risque d'en faire un usage abusif pendant quelques temps...

Il faudra donc prévoir des réserves à la maison !

Liste de fournitures CP

Matériel pour travailler :

- O 1 trousse de travail :
 - O 1 crayon de papier
 - O 1 gomme blanche
 - O 1 paire de ciseaux
 - O 1 tube de colle
 - O 1 règle (qui se range dans la trousse)
- O 1 trousse de coloriage avec feutres et crayons de couleur
- O 1 ardoise blanche, feutre et effaceur
- O 1 grand classeur rigide 4 anneaux (pour être utilisé jusqu'en CM2)

Autre matériel pour les journées d'école :

- O une gourde qui reste à l'école
- O une boîte de mouchoirs
- O des chaussures de sport dans un sac à dos (qui peuvent rester à l'école au porte-manteau)

Pour la maison

- O une réserve de matériel : par exemple 4 crayons de papier, 4 tubes de colle, 4 feutres pour l'ardoise.

*Pour éviter les pertes ou les échanges,
veuillez étiqueter au nom de votre enfant son matériel. Merci !*



La rentrée est le jeudi 1 septembre 2022.

Mme CHATELLIER